VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de E. W. Hunter.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 55,637.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau No 138 rue Carondelet.

JEUDI, le 28 AVRIL 1898 à midi, à la Bourse des Propriétes Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 mars 1898 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété décrite ci dessous, à savoir—

1° L'élégante, neuve, moderne résidence en bois à deux étages No 2008 rue Milan, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Sud Remparts et Saratoga, retirée de la banquette, sous une barrière en fer, contenant galeries vestibule, salon, librairie, salle à manger, offices et cuisine au premier étage; vestibule, quatre chambres à coucher et chambre à bain au second étage; écurie en bois à deux étages et remise pour voiture, hangar, citerne double, arbres etc. Le terrain est désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage par S. G. De L'Isle voyer, daté le 21 février 1898, et mesurant d'après cela 70 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain est une pelouse avec promenade Schillinger. La maison est bien construite, bien emménagée et confortablement distribuée. La propriété est d'une agréable apparence, et est une demeure convenable pour tous les goûts. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 au taux de $600 par an.

2° Les vingt-deux jolis, vastes, bien combiés sites pour batir dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et comprenant la balance du dit ilet, désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement et les Nos 21, 22, 23 et 24 sur le susdit devis par De l'Isle et mesurant d'après cela comme suit: les lots Nos 1 à 10 inclusivement se touchant et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Berlin et Sud Remparts et le Numéro 10 formant l'encoignure des rues Berlin et Saratoga. Les lots Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Saratoga sur 152 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 touchant aux lots Nos 6 à 10 inclusivement dans le fond. Le lot No 12 touchant aux lots Nos 13 à 18 inclusivement dans le fond. Les lots Nos 13 à 18 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 forme l'encoignure des rues Milan et Saratoga. Les lots Nos 21 et 22 se touchent et mesurent chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22, formant l'encoignure des rues Milan et Sud Remparts. Les lots Nos 23 et 24 se touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Sud Remparts sur 152 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 23 est contigu au lot lettre A et aux lots Nos 18, 21 et 22 dans le fond. Le lot No 24 est contigu aux lots Nos 1 à 5 inclusivement dans le fond. Ces lots sont comblés et sont maintenant couverts d'un superbe tapis de verdure naturel. La rue Milan est pavée de la rue Magnolia à la rue Claiborne. Le voisinage s'améliore rapidement et est près des lignes de chars. D'aussi bon sites comme résidence que l'on puisse désirer et un emplacement sûr et se renchérissant.

3° La jolie, neuve résidence double en bois à deux étages et mansarde Nos 1925 et 1927 rue Milan, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Dryades et Sud Remparts, retirée de la banquette, sous une barrière en fer et contenant galeries, sept chambres, chambre à bain, citerne et hangar de chaque côté, jardin et pelouse sur la façade et le côté. Le terrain est composé de deux certains lots de terre désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan annexé à un acte de dépôt par Sélim Magner, notaire, daté le 5 avril 1865 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement sûr, productif et se renchérissant, comme rapport constant d'un bon revenu et comme résidences agréables et désirables. Sujet à des baux ils dessus expirant le 30 septembre 1898 au taux de $720 par an.

4° Les neuf lots à bâtir, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jena, Cadiz, Willow et Claiborne, désignés sur les Nos 1 à 8 inclusivement et le No 10, d'après un devis annexé à un acte de dépôt pardevant J. McConnell, Jr., notaire, daté le 1er mars 1898, et mesurant d'après cela chacun 30 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Jena et Claiborne et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jena et Willow, à un ilet au-dessus du chemin de fer projeté sur l'avenue Napoléon, un des plus beaux de la ville. Ces lots sont à la portée de tout le monde, quelle que soit la modicité de son avoir, et de cette façon donnant une chance d'être indépendant. De plus ils sont certains d'augmenter en valeur.

Conditions et termes—Un tiers on plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit; pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et éxigibles en 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. McConnell Jr., notaire aux frais des acquéreurs.

27 mars—27—avril 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UNE—

Résidence en Briques à Deux Etages,

UN QUARTIER ARISTOCRATIQUE,

No 1042 rue Carondelet, entre l'Avenue Howard et la rue Calliope.

Mme Olive Borland, épouse de H. M. Gill, et als. vs James S. Richardson et al.

No 55,734—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 28 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 14 mars 1898 et signé le 25 mars 1898 par l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite Cour, Division "C", dans l'affaire ci-dessus de la propriété ci après décrite

Une résidence attractive et central en briques et à deux étages No 1042 rue Carondelet dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet (Tivoli maintenant) Lee Circle St Charles, l'avenue Howard et la rue Calliope. Ayant vestibule, salons, salle à manger, cuisine et autres chambres sur le rez-de-chaussée vestibule et 5 chambres à coucher au premier étage. Allée, cour pavé, hydrant cuve, gas, hangars. Ce lot de terre est désigné par le No 2 de l'ilet 215, conformément au plan de C. Schreder, daté le 26 avril 1886, annexé à un acte de vente passé pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 10 juin 1886, et conformément au dit plan le dit lot mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur le côté qui le divise du lot No 1 — 128 pieds 9 pouces 3 lignes sur la ligne de l'autre côté près de l'avenue Howard et 23 pieds 1 pouce de large sur dans le fond. La résidence est à proximité de la rue Canal et plusieurs cars, qui la rend des plus désirables, entourée de plusieurs autres jolies résidences, en position centrale la place en demande pour un bon locataire et la fait un placement sûr et productif.

Conditions—Un tiers on plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat en un crédit de un et deux ans respectivement, représentée par deux billets, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par lien du vendeur et privilège spécial sur ladite propriété; 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant A. H. Browne, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27—avril 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN'

PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

—DE—

..BIJOUX..

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

—DE—

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de **A. M. Hill** et est reconnu comme étant le **Plus Riche et le Plus Etendu** hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

—AUX—

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier, soit vendu. La vente sera positivement sans réserve.

CONDITIONS—COMPTANT.

E. CURTIS, Encanteur.

13 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

D'Actions de Chemin de Fer

—DE—

BEAUCOUP DE VALEUR

—ET DE—

Propriétés Foncières de Choix

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

Cinquante-trois (53) Actions de la New Orleans City and Lake Railroad Co.

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 325 et 327 rue Royale,

Entre les rues Bienville et Conti,

—ET—

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 416 et 418 rue Royale,

Entre les rues Conti et St-Louis,

A L'ENCAN,

Succession de François Meunier.

No 49,928—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 28 mars 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés de valeur ci dessous décrites, à savoir—

Stocks.

Cinquante-trois (53) actions du fonds capital de la New Orleans City and Lake Railroad Company, payées en plein.

Propriétés Foncières.

"A"—Un certain lot de terre, en emble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse, mesurant environ 38 pieds de face à la rue Royale, 53 pids 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Conti sur la première profondeur alors que le dit lot s'ouvre de 3 pieds 2 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de 6 pieds 2 pouces et une seconde profondeur de 47 pieds 6 pouces et 2 lignes et sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Louis 106 pieds 1 pouces 6 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connu comme les Nos 416 et 418 rue Royale et contient magasin et six chambres au rez-de-chaussée, le second étage a environ 10 chambres, vestibule, galerie devant et derrière, le troisième étage a 4 chambres devant et 4 chambres derrière.

"B" Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connu par les Nos 325 et 327 rue Royale et contenant magasin au rez-de-chaussée avec 2 chambres et hangar dans le fond, le 2me étage a 5 chambres et 2 vestibules, le 3me étage a 6 chambres en tout.

Conditions de la vente—Pour les actions comptant avant le transfert.

Pour les Propriétés foncières. Le tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'acte de l'adjudication, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1898 et tenir la propriété assurée jusqu'au montant des billets et transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets, dix pour cent du prix d'achat à être déposé comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. F. Meunier Esq., notaire.

29mars—29—avril 3 10 17 24—mai 1 5

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION D'HYPOLITE JOUANDOT—NO 31,972, DIVISION A.

SUCCESSION DE MARIE ST MARTIN, VEUVE HYPOLITE JOUANDOT—NO 54,785, DIVISION A.

SUCCESSIONS DE SUSANNE ET JEANNETTE JUANDOT—NO 54,999 DIVISION D.

Tous les ordres ci-dessus sont de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet. —Le JEUDI 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, En vertu et conformément à trois ordres séparés de la Cour Civile de District, dans les succesions ci-dessus intitulées et numérotées, tous signés le 28 mars 1898, deux par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, et un par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division D, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sextième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Adams, Sycamore, Lowerline, Panola ou Cypress, étant la moitié du dit ilet faisant face à la rue Sycamore, et laquelle dite moitié d'ilet mesurant comme suit: cent cinquante deux pieds dix pouces de face à la rue Adams, et courant au travers la place jusqu'à la rue Lowerline, sur laquelle rue il a une façade de cent cinquante-quatre pieds cinq pouces et six lignes, ayant toute la façade sur la rue Sycamore de deux cent quarante-huit pieds six pouces et sept lignes, et ayant une profondeur sur la ligne de division à deux près de la rue Panola ou Cypress de deux cent quatre-vingt-onze pieds et cinq pouces.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant 4 jolies grandes chambres, galeries sur le devant et sur le coté, et une très vaste étable pour laitier; les améliorations sont comparativement neuves, ayant été construites il y a environ quatre ans seulement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley notaire aux frais de l'acquéreur.

3 av—3 10 17 24 mai—1 8

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage entre les héritiers de tout âge.

JEUDI, 21 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, par W. C. Robinson, encanteur, bureau 812 rue Commune, Hennen Building, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date et signé le 19 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Emilie Louise Offensandt, épouse de Hans Karl Briegleb, décédé, et de Henriette Thérèse Offensandt, épouse de Geo W. Albers, décédé, consolidé. No 55 560 du Dossier, je procéderai à vendre aux enchères publiques.

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 238 borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Dauphine et Poland, designé par les Nos 14 B, 15, 16, 17 et 18 sur un arpentage fait par Frank H. Waddell C. E., en date du 18 mars 1898, conformément auquel arpenage lesdits lots mesurent comme suit: Lot 14 B., forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure 35 pieds 9 pouces de face sur la rue Lesseps par une profondeur et face sur la rue Bourgogne de 115 pieds, entre lignes parallèles. Lot 15 à 18 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face sur la rue Lesseps, par 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions — Un tiers comptant, la balance en et deux ans à 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1898 à être assumées par les acquéreurs. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur et payera pour les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.

20 mars—20 27 — avril 3 10 17 24 date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 17 MAI.

Propriétés de Choix dans les 5me et 9me Wards du Troisième District.

Succession de Marie Louise Cazale, Veuve Jean Campagnolle.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co, Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune — MARDI, le 17 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 11me jour d'avril 1898, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Marie Louise Cazale, veuve de Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, Mandeville, Remparts et Marigny, mesurant au pied américain, (17) dix-sept pieds (9) neuf pouces de face à la rue St Claude sur une profondeur de (127) cent vingt sept pieds (10) dix pouces et (5) cinq lignes, et (18) dix huit pieds de largeur sur la ligne du fond, faisant partie du lot original numéro 339, du plan du faubourg Marigny.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple en bois couvert en ardoises connu par le No 2262 de la rue St Claude et ayant cinq chambres, deux hangars, deux cuves, corridors pavés et banquette, etc, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Remparts et St Claude, désigné comme lot No deux, dressé par A Castaing et forme l'encoignure des rues St Claude et Marigny, et mesurant, au pied américain, (40) quarante pieds (1) un pouce (4) quatre lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de (96) quatre-vingt seize pieds et face à la rue Marigny.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à un étage, occupée par une buvette et résidence et ayant une grande buvette et huit chambres, hangars, deux cuves, etc, connus comme les Nos 2236 et 2240 rue St Claude.

3° Deux certains lots de terre, avec les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, St Claude et Marais désignés comme lots Nos un et deux et mesurant comme suit—

Le lot No un (30) trente pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur et de face à la rue Mazant de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes et le lot No 2 mesurant (30) trente pieds (7) sept pouces de face à la rue St Claude, sur une profondeur de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent à un cottage simple en bois, ayant quatre chambres et une grande écurie en bois, avec quatre chambres pour (40) quarante tête d'animaux occupé par une vacherie et connu par le No 4103 rue St Claude.

4° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro un, borné par les rues Marigny, St Claude, Champs-Elysées et Marais, formant l'encoignure des rues St-Claude et Marigny, et les dits lots mesurant chacun (36) trente-six pieds de face à la rue St Claude sur (103) cent trois pieds (4) quatre pouces et (4) quatre lignes de profondeur.

Les améliorations consistent du cottage en bois couvert en ardoises Nos 1110 et 1112, rue Marigny, contenant six chambres avec hangar et citerne dans la cour et le cottage en bois 2229 rue St-Claude contenant trois chambres, hangars, citernes, etc, banquette pavée. Ces propriétés sont toutes louées à de bons locataires;

Termes et conditions—Une demie ou plus, ou le tout, comptant, la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque, lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante devant être assumées par l'acquéreur; dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposés entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 avril—16 17 24—mai 1 8 15 16 17

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan—La magnifique propriété, connue comme "The Reynolds Iron Works" Comprenant l'ilet avenue Howard et les rues Fulton, Sud Diamond et Front, MARDI 26 AVRIL 1898

O. A. Schneidan agent vs. Reynolds Iron Works Limited.

No 49,765.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet le MARDI 26 avril 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs Nos, 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en daté et signé le 23 décembre 1897, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée il sera vendu aux enchères publique—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, comprenant l'ilet borné par l'avenue Howard et les rues Fulton, South Diamond et Front, ledit lot ou portion de terre mesurant, plus ou moins, 125 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Front, 125 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 129 pieds et 5 pouces de face à l'avenue Howard et 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue South Diamond. Les améliorations sont connues comme le Reynold Iron Works et comprennent une grande et commode bâtisse à trois étages, portant le numéro municipal 923 rue Fulton.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra payer l'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire.

22 mars—22 27—avril 3 10 17 24 25 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 10 MAI 1898.

Nos 4737-4739 rue Dauphine.

E'encoignure de l'avenue Jourdan.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.— MARDI, 10 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 29 mars 1898 et rendu par l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de John Volker, No 55,770 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jourdan, les rues Bourgogne Dauphine et Sisero, et désigné comme ilet No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A. sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1888, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jourdan entre lignes parallèles et forme l'encoignure de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan.

Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à un étage ayant une grocerie, avec abavant couvrant toute la banquette, aussi six jolies chambres et une large galerie couverte, dans la cour il y a hangar, écuries, cuves etc.

Sur le lot de face qui touche à la maison principal est un shop en bois à un étage qui a été en usage pendant longtemps comme Shop de Boucher, banquette sur la rue Dauphine est couvert avec des planches et est pavé avec ciment, sur l'avenue Jourdan; le tout en bon état.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste du prix s'il y en a en un ou un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un ou deux billets à recevoir de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, le tout garanti par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur ladite propriété, ensemble avec les autres clauses usuelles de garantie. Les taxes pour l'année courante, 1898, seront payés par l'acquéreur: dix pour cent du prix de son adjudication seront déposés avec l'encanteur pour lier la vente Actes de vente pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 avril—9 10 17 24 mai—1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Mardi, 26 Avril. Encoignure Remparts et Piété. Cottage Double en Bois, Couvert en Ardoises.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No. 629 rue Commune—Le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Bourse des Encanteurs) Nos 629 bt 631 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 29 septembre 1897 et signé le 6 octobre 1897, aussi en vertu d'un ordre signé et daté le 25 mars 1898 approuvant et homologant les procédures d'une réunion de famille tenue pardevant F. D. Charbonnet notaire, le 17me jour de mars 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire intitulée succession de Mme Marguerite Parr épouse décédée de John Hemel, No 53,950 du docket de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville et désigné par le No 2 de l'ilet No 7, borné par les rues Remparts, St Claude, Piété et Louria, lequel lot forme l'encoignure et mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Piété sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Remparts.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, citerne, etc, loué de chaque côté $7 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) en un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à son option, devant être représenté par autant de billets à recevoir égaux ou inégaux du dit acquéreur, suivant qu'ils conviendront aux parties de ce procès en partage, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication devant être garantis avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant des dits billets exigible du dit acquéreur en cas de la nécessité d'un procès pour enforcer le paiement là dessus, par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et laquelle doit être conservée assurée contre le feu pour l'entière valeur des améliorations là dessus jusqu'au paiement entier des dits billets, avec une clause dans la police qu'en cas de perte l'argent de l'assurance sera payé au vendeur jusqu'au montant de leurs billets non payés. Que dix pour cent du prix de l'adjudication soient déposées par l'acquéreur entre les mains de l'encanteur. Les taxes de l'année courante 1898 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26 27 av—3 10 17 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 26 avril 1898. — Propriété de Choix dans le Troisième District.—Propriété dans le Huitième Ward. — Succession de Veuve Jean Campagnolle.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—Le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Bourse des Encanteurs) Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 24 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Veuve Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cottage double en bois connu par les numéros 1113 et 1115 rue Marigny.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, St Claude, Marais et Mandeville, faisant partie des lots Nos 5 et 6 et mesurant au pied américain (30) trente pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de (63) soixante-trois pieds (10) pouces et (6) six lignes.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, allée sur les deux côtés et ayant 4 chambres, hangar, etc, sur chaque côté, cuve, banquette pavée; près du dépôt du N. O. & I. R. R., loué pour $8 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant le reste s'il y en a payable en un et deux ans, avec billets portant intérêt à huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final garanti par hypothèque et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantis; l'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son enchère et de faire un dépôt de dix pour cent comptant à l'adjudication du prix au moment de son adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26 27—avril 3 10 17 24 25 26

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan—La magnifique propriété, connue comme "The Reynolds Iron Works" Comprenant l'ilet avenue Howard et les rues Fulton, Sud Diamond et Front, MARDI 26 AVRIL 1898

O. A. Schneidan agent vs. Reynolds Iron Works Limited.

No 49,765.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet le MARDI 26 avril 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs Nos, 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en daté et signé le 23 décembre 1897, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée il sera vendu aux enchères publique—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, comprenant l'ilet borné par l'avenue Howard et les rues Fulton, South Diamond et Front, ledit lot ou portion de terre mesurant, plus ou moins, 125 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Front, 125 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 129 pieds et 5 pouces de face à l'avenue Howard et 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue South Diamond. Les améliorations sont connues comme le Reynold Iron Works et comprennent une grande et commode bâtisse à trois étages, portant le numéro municipal 923 rue Fulton.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra payer l'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire.

22 mars—22 27—avril 3 10 17 24 25 26

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS PRODUCTIVES

—ET—

Avantageusement Situées dans le Troisième District.

Nos 1419 et 1421 avenue des CHAMPS-ELYSEES, entre les rues VILLERE et ROBERTSON, résidence double à un étage, en parfait état, dans une localité s'améliorant rapidement, près des églises, chars électriques, marchés, écoles et autres avantages. Voisinage des plus désirables S'est toujours louée $15 par côté, louée maintenant $288 par an, ou $24 pour les deux côtés.

Encoignure des RUES COLOMBUS et GALVEZ, élégante résidence double à un étage, en parfait état, dans un voisinage prodigieusement amélioré et continuant à s'améliorer, avec toutes les commodités à portée de la main. Louée au taux réduit de $240 par an payable mensuellement.

No 1448 rue ROCHEBLAVE entre les rues COLOMBUS et KERLEREC. Un gentil cottage, retiré de la rue, élevé de 7 pieds, en parfait état et condition, et à proximite de toutes les commodités. Le meilleur des voisinages

Succession d'Angélia Boisblanc Veuve de Jules Verlein De Gray.

No 55,884—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 4 mai 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 28 février 1898, pour le compte de ladite succession la suivante décrite propriété à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne (autrefois Bachus) Thalie Erato et Carondelet, désigné par le numéro un, sur un plan dressé par Buisson, le dit lot forme l'encoignure des rues Thalie et Baronne et mesurant en mesure anglaise 31 pieds 11 pouces et un demi de face à la rue Baronne, sur 127 pieds 10 pouces et une demie en profondeur et façade à la rue Thalie

Les améliorations consistent en une résidence double en bois à un étage avec mansarde ayant quelques six ou sept chambres, une bâtisse en bois à deux étages dans le fond avec quatre chambres, petite bâtisse dans le fond avec une chambre, citerne, latrine, hangar, etc; étant la même propriété acquise par le défunt Jean Marie St Pé, par achat des héritiers de John M. Brode, d'après acte passé pardevant John T. Ward, notaire en cette ville.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Melpomène, Dryades et Thalie, désigné par le No 6, sur un plan de L. H. Pilié, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Baronne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent en une résidence double en bois à deux étages, retirée de la rue, ayant quelques huit chambres, une bâtisse dans le fond à deux étages, avec quatre ch